

Le Canada joue un rôle actif au sein de l'*Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime*, institution spécialisée des Nations Unies s'occupant des affaires maritimes. Il est également membre de l'Assemblée ou organe plénier et du Conseil (organe administratif composé de 18 membres) de même que du Comité de la sécurité maritime. Ce dernier comprend le sous-comité de la pollution maritime où le Canada est également représenté. L'Organisation patronnera en 1973 une conférence internationale sur la pollution maritime dans le but de rédiger le texte préliminaire d'un accord international visant à réduire la contamination délibérée de la mer, de la terre et de l'air par les navires ou autres équipements utilisés dans l'environnement maritime.

La *Convention internationale réglementant le déversement des déchets en mer*, formulée conformément à une recommandation de la Conférence de Stockholm, et finalisée et présentée pour la signature le 29 décembre 1972, a déjà été signée par le Canada.

Le Canada travaille à la préparation du *Congrès mondial de la population* qui aura lieu en 1974.

Le Canada, doté du littoral le plus long au monde (en bordure de trois océans), travaille intensivement aux préparatifs de la *Conférence de 1973 sur le droit de la mer*. Il se préoccupe au plus haut point de la préservation de l'environnement marin sous toutes ses formes, ce qui ne peut être réalisé que par l'élaboration de contrôles internationaux sur les utilisations légitimes de la mer, suivie de la formulation de lois internationales sur l'environnement reconnaissant pleinement les droits des États côtiers.

Plusieurs programmes de surveillance patronnés par une ou plusieurs institutions spécialisées des Nations Unies sont appuyés par le Canada. Tous les programmes de surveillance, par exemple ceux employés par le Canada pour surveiller les aliments et l'homme relativement à l'accumulation des résidus, soumettent les résultats obtenus à l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture et à l'Organisation mondiale de la santé. Le Canada est membre de la Veille météorologique mondiale qui prédit l'évolution du temps, ainsi que du Réseau d'observation de la pollution de l'air qui est responsable de la surveillance des variables atmosphériques. Les dix stations établies par le Canada au sein de ce réseau représentent pour lui le moyen de s'acquitter de ses obligations dans le cadre du Plan vigie de l'ONU. Le Service de la protection de l'environnement du ministère de l'Environnement, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, surveille la qualité de l'air dans un certain nombre de villes canadiennes et transmet les résultats de ce programme à l'Organisation mondiale de la santé. Le Canada fait également partie du Groupe de travail pour l'élaboration d'un programme global de surveillance des mers (IGOSS) et du Groupe d'experts pour l'étude de l'aspect scientifique de la pollution maritime (GESAMP); c'est l'IMCO qui fournit le secrétariat administratif au GESAMP. Le Canada est également membre de l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui surveille le niveau de radioactivité et la quantité de substances radioactives qui se trouvent dans les océans et dans l'atmosphère.

Le Canada possède des programmes de contrôle et de surveillance de la qualité des eaux des lacs, fleuves, rivières et autres cours d'eau traversant la frontière internationale; certains d'entre eux sont exécutés sous l'égide de la Commission mixte internationale. Le Canada est membre du *Comité des utilisations pacifiques du fond des mers et des océans*, comité des Nations Unies qui étudie les problèmes de pollution maritime causés par l'exploration et l'exploitation des ressources minérales sous-marines au-delà des eaux territoriales. Le Comité a demandé qu'on propose l'établissement d'un organisme international pour réglementer l'exploitation du fond marin.

L'Unesco a mis sur pied un programme intitulé *L'homme et la biosphère*, qui a pour objet l'établissement d'une base scientifique pour l'utilisation rationnelle et la conservation des ressources de la biosphère; deux comités, le Comité interdépartemental et le Comité canadien, coordonneront tous les aspects de ce programme. Le Canada a été réélu pour un deuxième mandat au *Comité international de coordination* avec des représentants des 24 autres États membres et des représentants de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies, de l'Organisation météorologique mondiale, du Comité international pour les unions scientifiques et de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources.